Envoyé en préfecture le 09/08/2023

Recu en préfecture le 09/08/2023

Publié le 09/08/2023



ID: 061-200045110-20230628-D2023_21-DE

N° 2023-21

SITCOM

Région d'Argentan

<u>Date de convocation</u>: 13/06/2023

Nombre de délégués en exercice :

30

Nombre de délégués

Présents:

Nombre de suffrages

<u>exprimés</u> :

19

Nombre de voix:

Pour: 19 Contre: 0 Abstentions: 0

Acte rendu exécutoire après envoi en Sous-Préfecture le :

......

......

Et publication ou notification du :

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE TRI ET DE COLLECTE DES ORDURES MÉNAGERES DE LA RÉGION D'ARGENTAN

Le 28 juin 2023, à dix-huit heures, les délégués des communautés de communes du SITCOM Région d'Argentan se sont réunis en conseil syndical, en la salle de réunion du quai de transfert des déchets, rue de la Saponite à Argentan, sur convocation et sous la Présidence de Monsieur Jacques PRIGENT, Président du SITCOM Région d'Argentan.

<u>Présents</u>: Catherine APPERT, Michèle BALLON, Thierry CLÉREMBAUX, Pierre CORREYEUR, Pierre COUPRIT, Cécile DUPONT, Raymond ESNAULT, Philippe GRANDIN, Gérard GRANDSIRE, Philippe JIDOUARD, Xavier LE MENAHES, Gilles MALLET, Clothilde MICHEL, Isabelle MOITEAUX, Jean-Louis PITEL, Jacques PRIGENT, Gérard RAMAGE (suppléant), Éric TOUZOT (suppléant), Jacques VIMONT.

<u>Absents</u>: Patrick BELLANGER, Claudine BELLENGER, Daniel BERRIER, Jean-Marc BISSON, Karine BOURDELAS, Hubert CHRISTOPHE, Valérie CHESNEL, Jacques DROUIN, Claude FEROUELLE, Sylvain GAUDIN, Frédéric GODET, Hervé LASNE, Jean-Pierre LEROUX.

Objet : Conventions de partenariat avec Agir la Redingote et Tritex Normandie

Depuis 2011, la collecte des textiles est organisée sur le territoire du SITCOM. Deux structures associatives se partagent le secteur, Agir la Redingote d'Alençon/Flers et Tritex Normandie de Caen.

Les conventions de partenariat arrivant à leur terme le 31 décembre 2023, il convient de les renouveler pour continuer à percevoir les soutiens auprès de l'éco-organisme Re fashion.

Le conseil syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité, autorise le Président à signer les conventions d'une durée de 3 ans avec Agir la Redingote d'Alençon/Flers et Tritex Normandie de Caen ainsi que tous les documents et pièces relatifs à ce dossier.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits. Pour extrait conforme



Le Président